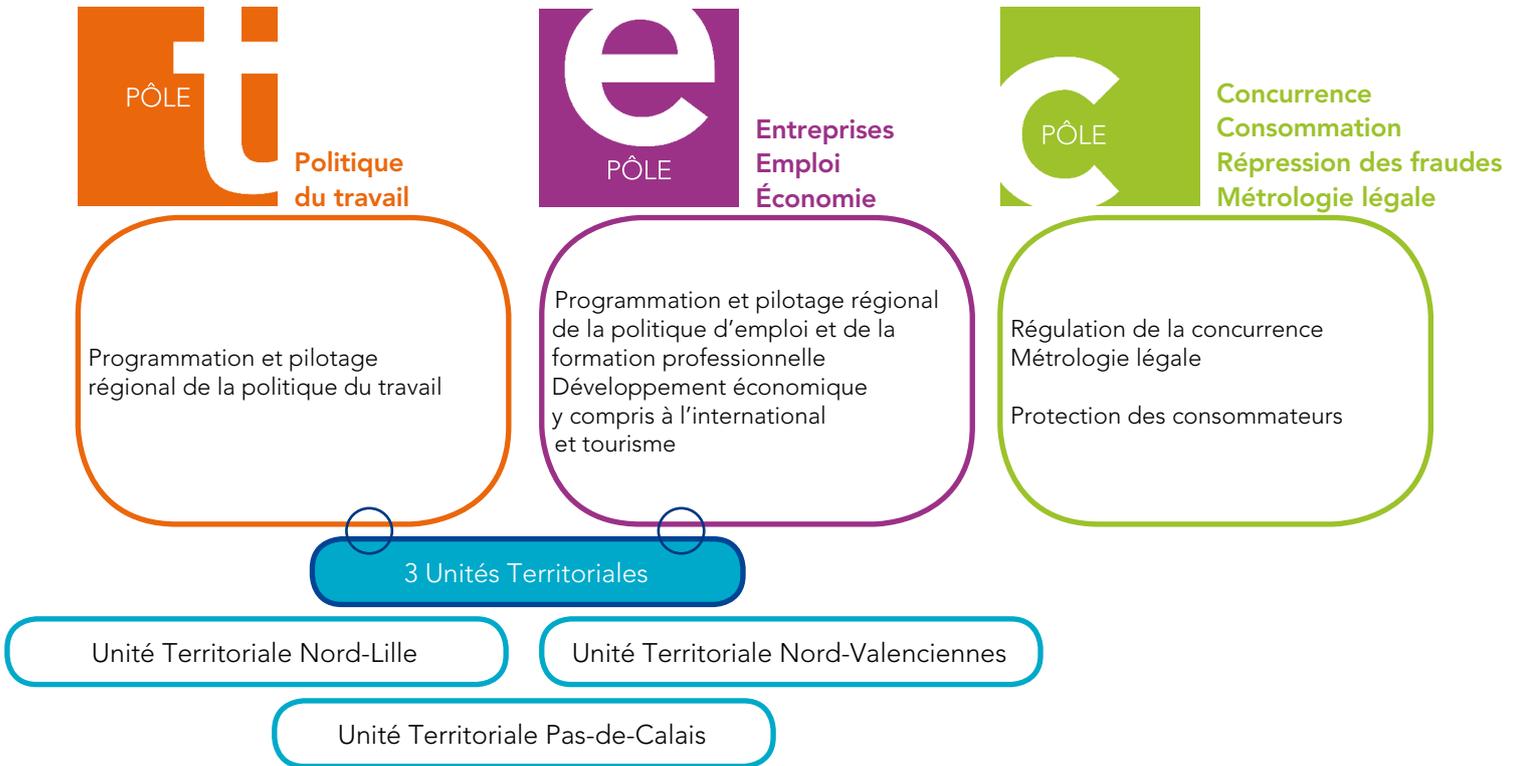




LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin décembre 2011

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin décembre 2011

Les Synthèses de la Direccte • n°13 • juin 2012

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Coordination du dossier : Bruno CLÉMENT-ZIZA, Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE
- pour les tensions sur le marché du travail : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La dégradation de l'emploi observée au troisième trimestre 2011 se confirme en fin d'année. Les destructions d'emploi se poursuivent, accentuées par la suppression d'emplois intérimaires. D'octobre à décembre, 2 000 emplois ont été détruits dans le Nord - Pas-de-Calais.

Les pertes d'emploi ont touché l'ensemble des secteurs d'activité, en dehors du commerce resté stable ce trimestre. L'industrie a détruit 700 emplois directs alors qu'elle a eu recours dans le même temps à 300 intérimaires supplémentaires. La construction a perdu 1 000 emplois, dont 80 % dans son cœur de métier. Les destructions d'emploi ont même affecté les services marchands, ce qui ne s'était pas produit depuis deux ans.

Sur l'ensemble de l'année 2011, les créations d'emploi reposent exclusivement sur le dynamisme de l'intérim.

Le nombre de demandeurs d'emploi connaît un nouveau record ce trimestre après une hausse de +0,9 %. Fin 2011, 331 200 personnes étaient inscrites à Pôle emploi. Parmi les nouvelles inscriptions, les entrées au chômage suite à un licenciement économique ont particulièrement augmenté avec une hausse de +22 % ce trimestre.

Sur un an, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+14 %) et de ceux inscrits à Pôle emploi depuis plus de 3 ans (+21 %) aggrave le chômage structurel de la région.

L'indicateur de tension s'est stabilisé au quatrième trimestre 2011. En début de trimestre, les métiers de l'industrie et de la construction ont bénéficié d'une progression de l'indicateur de tension, essentiellement liée à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier dans ces deux secteurs. La fin du trimestre laisse présager un ralentissement des tensions dans ces métiers.

Les variations combinées de la population active et du marché du travail conduisent à une stabilisation du taux de chômage régional à 12,7 % de la population active. Le chômage a augmenté dans toutes les zones d'emploi au quatrième trimestre 2011, à l'exception de Dunkerque et de Maubeuge.

Sur la même période, des indicateurs de l'économie régionale se sont redressés. Face à une stabilisation des importations, les exportations ont connu un nouvel élan, portées entre autres par les exportations de véhicules automobiles.

L'année 2011 reste une année de reprise pour le commerce extérieur du Nord - Pas-de-Calais après les difficultés liées à la crise.

Enfin les créations d'entreprises, en baisse de -8 % sur un an, ont mieux résisté que dans les autres régions françaises, en dehors de la Corse.

Parallèlement, les défaillances d'entreprises auraient reculé de -4 % en région contre -1 % au niveau national.

INTERVENTION PUBLIQUE

Dans cette période de turbulences économiques, le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de Région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les premiers bénéficiaires des contrats aidés. En 2011, 50 000 contrats aidés ont commencé. Fin décembre, le nombre de bénéficiaires atteint 33 200 personnes, dont 7 300 jeunes ou 21 900 demandeurs d'emploi de longue durée.

Depuis le début de l'année, 69 000 actions de formation ont été organisées au profit des demandeurs d'emploi par le Conseil régional, Pôle emploi et la Direccte.

En 2011, le réseau des missions locales a accompagné 122 000 jeunes, dont 50 % sont sans diplôme et 20 % résident en ZUS. Les conseillers ont reçu individuellement 35 000 jeunes pour un premier entretien. Enfin, 16 850 entrées en CIVIS ont été enregistrées en 2011.

Au cours de l'année 2011, 25 480 contrats en alternance ont été conclus, soit 8 % de plus qu'en 2010. Ce recours accru à l'alternance s'explique en région exclusivement par le dynamisme des contrats de professionnalisation.

Sur l'ensemble de l'année 2011, 9 millions d'heures d'activité partielle ont été autorisées par les unités territoriales de la Direccte au profit de 40 600 salariés présents dans 880 établissements. La moitié des heures concerne de l'activité partielle de longue durée, très utilisée en région, en particulier dans la filière automobile. L'utilisation de la mesure est certes moindre qu'en 2009, mais la région reste loin d'un retour à un rythme de consommation avant crise, attestant de l'absence de visibilité de certaines entreprises régionales et l'utilisation de la mesure pour une plus grande flexibilité dans un contexte économique incertain.

Une fin d'année marquée par un nouvel élan des exportations

La reprise oscillante des exportations à partir de 2009 s'était conclue par deux trimestres de baisse aux 2^e et 3^e trimestres 2011.

Le 4^e trimestre a, au contraire, donné un nouvel élan aux exportations du Nord - Pas-de-Calais qui devra être confirmé en 2012. D'octobre à décembre, les exportations ont progressé en région de +4,6 % alors qu'elles ont augmenté de +0,9 % sur la même période au niveau national.

Après la chute brutale observée au 3^e trimestre, les importations se sont stabilisées au dernier trimestre et ont terminé l'année à 39,4 milliards d'EUR. **Tableau 1**

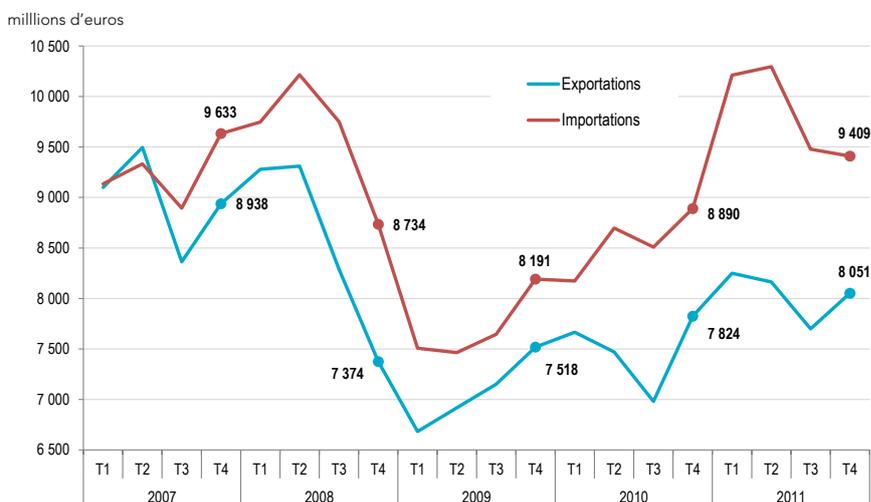
Tableau 1 • Importations et exportations

Unité : milliard d'EUR

	2009	2010	Variation annuelle 2009 / 2010	3T2011	4T2011	Variation trimestrielle 3T2011 / 4T2011
Exportations	28,3	29,9	+5,9 %	7,7	8,1	+4,6 %
Importations	30,8	34,3	+11,2 %	9,5	9,4	-0,7 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations



Source : Douanes

Sur l'ensemble de l'année 2011 les exportations atteignent 32,2 milliards d'EUR, soit une hausse de +7,4 %.

Cette progression reste cependant 0,9 point au-dessous de la tendance nationale de 8,3 %.

Les importations progressent de +15 %, soit 3 points de plus que la tendance nationale.

Elles contribuent au creusement du déficit commercial régional de 7,2 milliards d'EUR. En 2010, le déficit était de 4,3 milliards d'EUR. **Graphique 1**

La région conserve sa position de troisième région exportatrice française

En dépit de leur progression, les exportations régionales n'atteignent toutefois pas leur niveau de 2008 qui était de 34,2 milliards d'EUR.

En 2011, la part des exportations de la région dans les exportations nationales se maintient, comme en 2010, à 7,5 % alors qu'elle

était de 8,2 % en 2009. Hors secteur aéronautique, la région Nord - Pas-de-Calais conserve cependant son rang de 3^e région exportatrice derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes, et devant l'Alsace et la Haute-Normandie.

En 2011, le département du Nord réalise 70 % des exportations régionales. La reprise constatée est légèrement supérieure dans le Pas-de-Calais qui affiche +8,2 % contre +7,1 % pour le Nord.

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	4T2011	Poids dans les exportations régionales au 4T2011	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 3T2011 / 4T2011
1 Belgique	1 913	24 %	-5,5 %	+11,2 %
2 Allemagne	1 096	14 %	+13,3 %	-1,3 %
3 Royaume-Uni	579	7 %	+17,4 %	-4,5 %
4 Italie	529	7 %	+4,7 %	+5,2 %
5 Espagne	442	5 %	+6,1 %	-2,9 %
6 Pays-Bas	410	5 %	+21,5 %	-1,0 %
7 Suède	259	3 %	+11,0 %	+1,6 %
8 États-Unis	228	3 %	+2,5 %	+17,6 %
9 Pologne	165	2 %	+11,6 %	+2,4 %
10 Chine	132	2 %	+12,1 %	+13,9 %
11 Suisse	129	2 %	+7,2 %	+9,0 %
12 Turquie	110	1 %	+14,8 %	-19,5 %
13 Algérie	108	1 %	+34,3 %	+16,0 %
14 Inde	107	1 %	+21,1 %	+170,9 %
15 Emirats Arabes Unis	105	1 %	+29,2 %	+122,4 %
16 Russie	93	1 %	+19,5 %	-8,2 %
17 Maroc	84	1 %	+20,0 %	+28,9 %
18 Iran	81	1 %	+61,7 %	+72,8 %
19 Arabie Séoudite	71	1 %	+55,8 %	+0,1 %
20 Brésil	71	1 %	+47,5 %	+33,8 %

Source : Douanes

Des exportations destinées aux trois quarts aux pays de l'Union Européenne

L'Union Européenne a attiré 76 % de l'ensemble des exportations régionales et près de 60 % d'entre elles se sont orientées vers 5 pays : la Belgique (22 %), l'Allemagne (14 %), le Royaume-Uni (8 %), l'Italie (7 %) et l'Espagne (6 %).

À l'exception des États-Unis et de la Turquie, 8 des 10 premiers clients de la région sont européens.

En 2011, les exportations régionales augmentent vers l'ensemble des zones géographiques : Proche et

Moyen-Orient (+32 %), Amérique (+11 %), Asie (+10 %) et Afrique (+8 %).

Les exportations vers les grands pays émergents progressent fortement : Brésil (+47 %), Russie (+19 %), Inde (+21 %) et Chine (+12 %). [Tableau 2](#)

Près de 60 % des importations d'origine européenne

Les fournisseurs de la région proviennent pour près de 60 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (16 %), d'Allemagne (13 %), des Pays-Bas (6 %), du Royaume-Uni (5 %) et d'Italie (4 %).

La Chine, 3^e fournisseur de la région, représente 9 % des importations du Nord - Pas-de-Calais en 2011.

L'Asie et l'Amérique sont à l'origine de 18 % et 10 % des importations régionales. Le solde de la région est fortement déficitaire avec ces deux zones : -5,5 milliards d'EUR avec l'Asie et -2,4 milliards d'EUR avec l'Amérique.

Des exportations toujours très concentrées

Au cours du dernier trimestre 2011, les produits métallurgiques et métalliques demeurent le 1^{er} poste d'exportation de la région, en hausse de +6 % ce trimestre. Dans le même temps, les exportations des matériels de transports enregistrent une croissance exceptionnelle de +39 %, essentiellement portée par les exportations de véhicules automobiles. Les produits des industries agroalimentaires, qui avaient retrouvé leur niveau d'avant crise dès la fin de l'année 2010, continuent sur leur lancée. [Tableau 3](#)

Sur l'ensemble de l'année 2011, les exportations du Nord - Pas-de-Calais sont concentrées sur quelques grands secteurs d'activité : produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (14 %), chimie de base, matières plastiques et caoutchoucs synthétiques (11 %), produits de la construction automobile (9 %),

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	3T2011	4T2011	Variation trimestrielle 3T2011 / 4T2011
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,5	1,6	↑ +5,8 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,1	1,2	↑ +5,6 %
C4 - Matériels de transport	0,8	1,1	↑ +39,2 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,3	1,1	↓ -15,3 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,7	0,6	↓ -6,6 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↓ -12,2 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↓ -1,6 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,3	0,3	↑ +5,6 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,3	↑ +96,8 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	↑ +17,0 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↑ +3,5 %
CM - Produits manufacturés divers	0,1	0,1	↑ +7,2 %
Total	7,7	8,1	↑ +4,6 %

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	3T2011	4T2011	Variation trimestrielle 3T2011 / 4T2011
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,2	1,4	↑ +16,4 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,2	1,1	↓ -8,4 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,2	1,0	↓ -13,1 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	0,9	1,0	↑ +5,1 %
C4 - Matériels de transport	0,7	0,9	↑ +34,8 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,8	0,8	↑ +3,8 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,9	0,8	↓ -6,8 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,7	0,6	↓ -2,1 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,8	0,5	↓ -31,7 %
CC - Bois, papier et carton	0,4	0,4	↓ -4,0 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↑ +5,0 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,2	0,3	↑ +20,7 %
Total	9,5	9,4	↓ -0,7 %

Source : Douanes

produits pharmaceutiques (4 %) et produits d'habillement (4 %).

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, premiers produits exportés en volume, comptent parmi les produits spécifiques de la région. Ils apparaissent significativement dans les exportations nationales.

Hausse des importations de produits automobiles

Les équipements mécaniques, matériels électriques et électroniques confirment leur premier rang avec une hausse de +16 % au 4^e trimestre 2011.

La plus forte progression est celle des matériels de transports (+35 %) en raison de la hausse importante des importations de véhicules et d'équipements automobiles.

Les textiles, habillement, cuir et chaussures qui constituaient le premier poste d'importation au 3^e trimestre 2011, ont baissé ce trimestre de -13 %. [Tableau 4](#)

Sur l'ensemble de l'année 2011, les principales importations de la région concernent les articles d'habillement (8 %), les produits pétroliers raffinés et coke (8 %) qui ont augmenté de 1 milliard d'EUR par rapport à 2010, la chimie de base, matières plastiques et caoutchoucs synthétiques (7 %), les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (6 %) et les produits de la construction automobile (4 %). Ces derniers repartent à la hausse (+12 %), tout comme le secteur des équipements automobiles (+3 %).

Baisse limitée des créations d'entreprises en 2011

Près de 24 500 nouvelles entreprises sont apparues dans le Nord - Pas-de-Calais en 2011, dont 6 525 au cours du 4^e trimestre.

Ce nombre s'affiche en recul de -8 % par rapport aux 26 540 créations de 2010 qui reste une année record.

Tableau 5

La baisse est davantage prononcée en France métropolitaine avec un recul de -12 %. Toutes les régions ont subi une diminution de leurs créations d'entreprises depuis le début de l'année. Le Nord - Pas-de-Calais a connu la baisse la plus limitée en 2011, à l'exception de la Corse. [Carte 1](#)

Le ralentissement des créations par les auto-entrepreneurs contribue à 90 % de la baisse des créations en région. En 2011, le nombre de créations sous ce statut a diminué de -12 % en un an pour atteindre 13 812 entreprises fin décembre. La baisse est plus marquée en France avec un repli de -19 %.

Les auto-entrepreneurs représentent toutefois 57 % des créations en région pour 53 % au niveau national.

Les créations par les chefs d'entreprise non auto-entrepreneurs ont mieux résisté en 2011 avec une baisse limitée régionale comme nationale de -1,5 %. Au total, 10 615 immatriculations ont été enregistrées, hors auto-entrepreneurs. [Graphique 2](#)

Le nombre de défaillances d'entreprises serait en baisse de -4 % en région contre -1 % au niveau national sur l'année 2011. En 2010, les défaillances avaient augmenté de +3 % dans le Nord - Pas-de-Calais alors qu'elles étaient en diminution de -5 % en France.

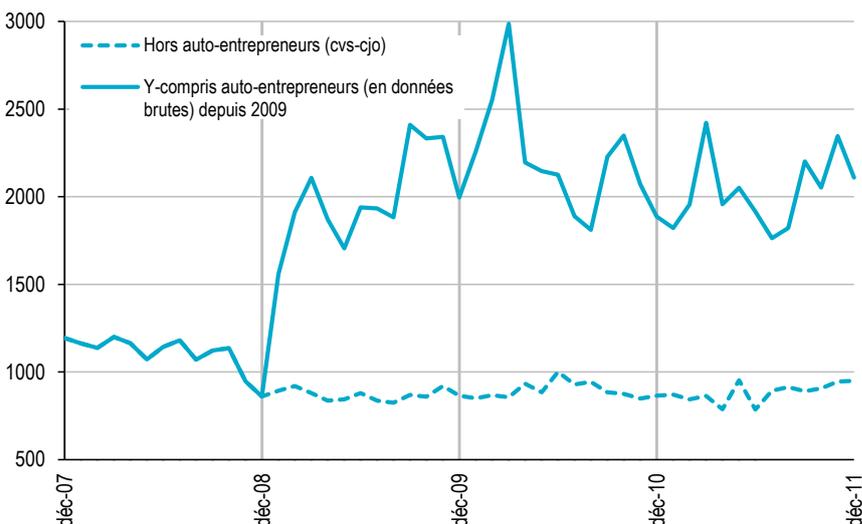
Source : observatoire des défaillances d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie régionale, données altares

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2009	2010	Cumul année civile		
			Fin décembre 2011	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 520	10 776	10 615	-1,5 %	4,1 %
Créations d'auto-entrepreneurs	13 565	15 764	13 812	-12,4 %	4,7 %
Créations totales	24 085	26 540	24 427	-8,0 %	4,4 %
Part des auto-entrepreneurs	56 %	59 %	57 %		

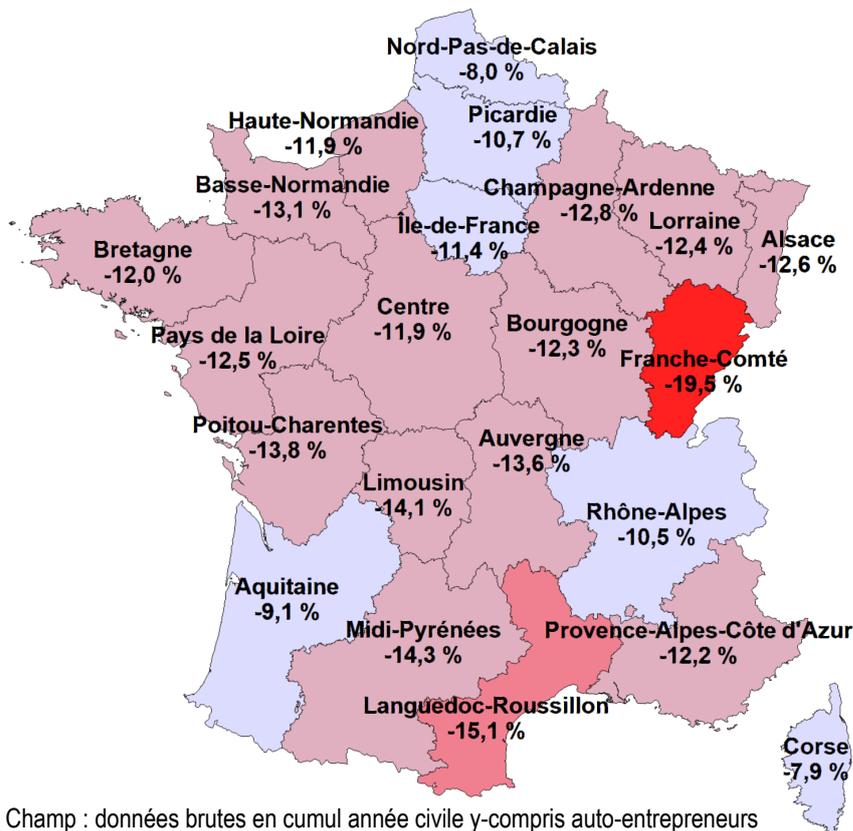
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

Le dynamisme de l'intérim offre une création apparente d'emplois en région

En plus des 100 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel. Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 879 900 emplois en région fin décembre 2011.

La tendance à la destruction d'emplois se confirme fin 2011

Après quatre trimestres consécutifs de croissance, les destructions d'emplois ont repris en région au 3^e trimestre 2011. **Le 4^e trimestre confirme cette tendance avec une diminution de -0,2 % des emplois dans le secteur concurrentiel régional.** D'octobre à décembre, 2 000 emplois ont été détruits dans le Nord - Pas-de-Calais. [Graphique 3](#)

Sur un an, le bilan reste positif avec la création de 500 emplois, mais en deçà des 1 600 postes créés en 2010.

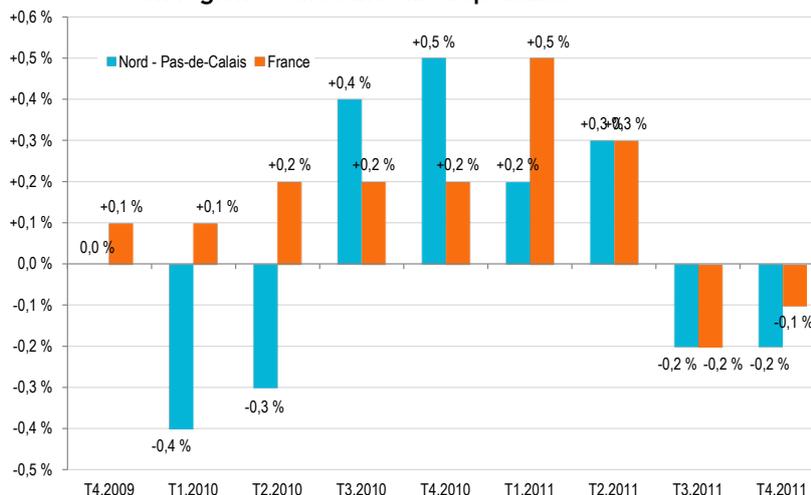
Au total sur les deux dernières années, les secteurs concurrentiels comptent 2 100 emplois supplémentaires, ne compensant que 6 % des pertes subies au plus fort de la crise entre 2008 et 2009. [Graphique 6](#)

Au niveau national, la France a limité ses pertes d'emploi à -0,1 % ce trimestre, après -0,2 % le trimestre précédent.

La région est à l'origine de 15 % des destructions d'emploi national au quatrième trimestre, soit presque trois fois plus que son poids dans l'emploi concurrentiel national de 5,6 %.

Depuis le 2^e trimestre 2009, le Nord - Pas-de-Calais est devenu la 5^e région en nombre d'emplois

Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

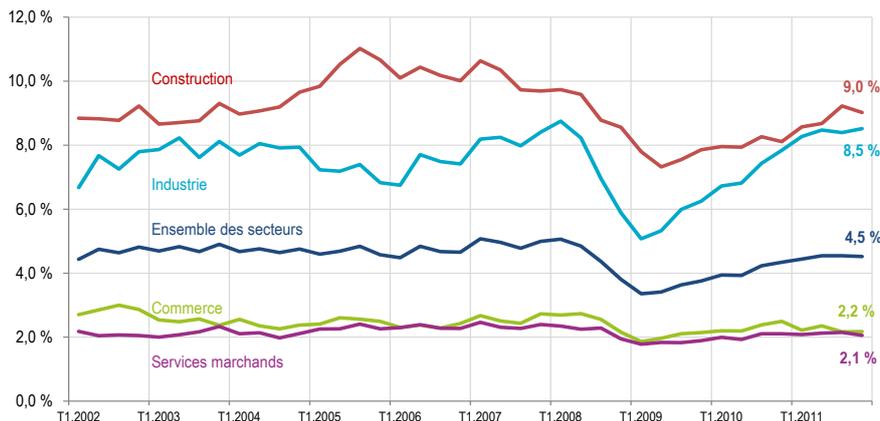
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



Source : Pôle emploi, Dares Traitements : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs-cjo

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

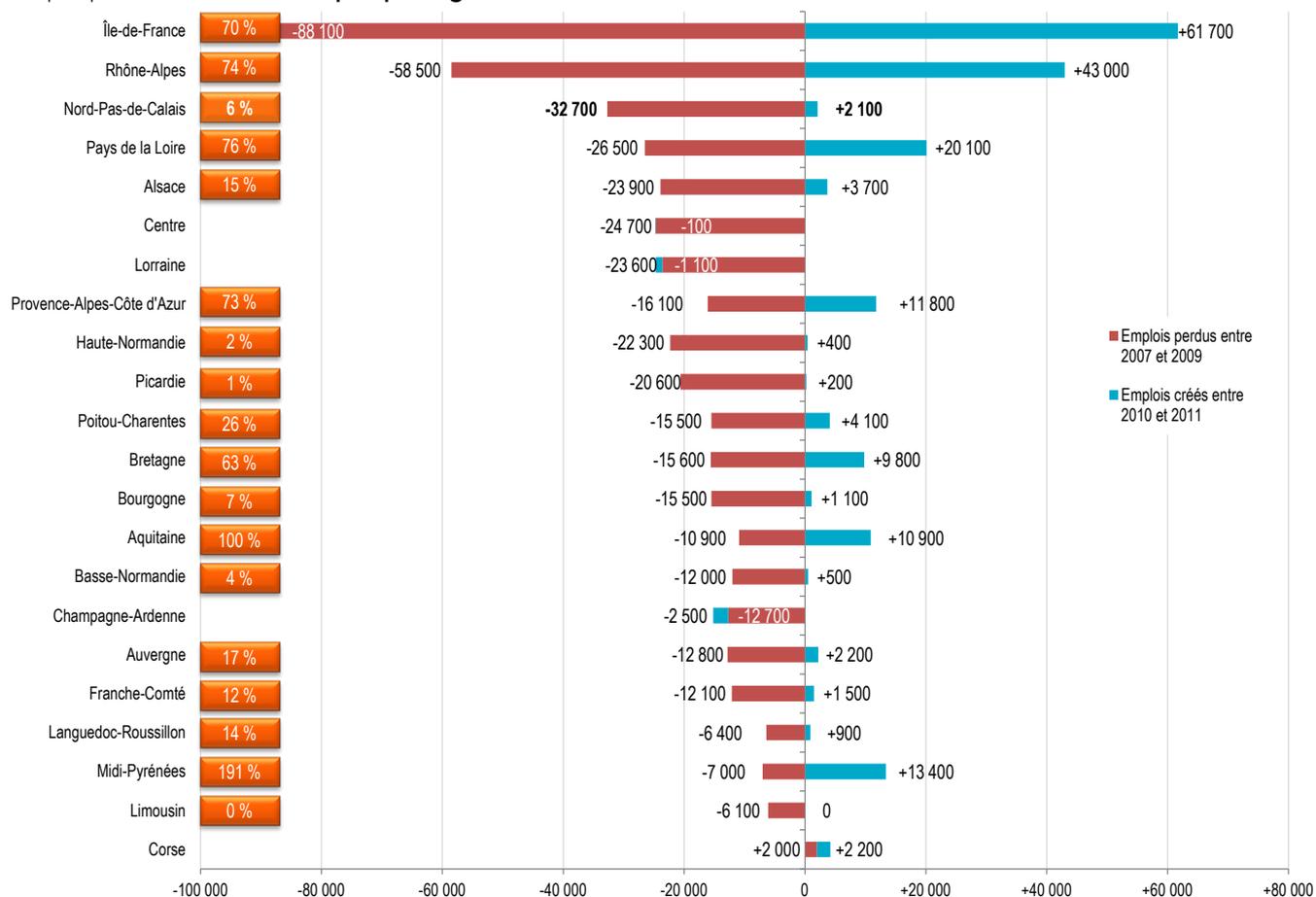
concurrentiels, derrière les Pays de la Loire.

Suite aux ajustements d'emploi opérés pendant la crise, la région perd donc sa place traditionnelle de 4^e région française.

Les deux départements de la région

ont subi des pertes d'emplois à un rythme plus soutenu dans le Pas-de-Calais (-0,3 %) que dans le Nord (-0,2 %). Ces évolutions se traduisent par la destruction de 700 emplois dans le Pas-de-Calais et de 1 200 emplois dans le Nord, département comptant les deux tiers des emplois régionaux.

Graphique 6 • Variations d'emploi par région



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Note de lecture : dans le Nord - Pas-de-Calais, 32 700 emplois ont été détruits pendant la période de crise (fin 2007 - fin 2009). Depuis, 2 100 emplois ont été créés (début 2010 - fin 2011), soit une compensation de 6 % des emplois détruits.

Le recul de l'intérim accentue la perte d'emplois directs

Les pertes d'emploi régionales s'expliquent en partie par un recul de l'intérim. Fin 2011, après la destruction sur un trimestre de 300 emplois intérimaires, le Nord - Pas-de-Calais compte 40 350 intérimaires. [Graphique 4](#)

Des emplois intérimaires ont été supprimés dans la construction (-3,3 %) et les services marchands (-4,2 %).

L'industrie et le commerce ont eu recours à un nombre plus important d'intérimaires avec une hausse de +1,3 % et +0,4 % au 4^e trimestre 2011.

Sur un an, 1 500 emplois intérimaires ont été créés dans la région, soit nettement moins qu'en 2010 quand l'économie avait nécessité 5 200 intérimaires supplémentaires. Cette augmentation a été portée en cours d'année par l'industrie (+8,2 %) et la construction (+10,6 %). À l'inverse,

les services marchands et surtout le commerce ont réduit leur nombre d'intérimaires de respectivement -1,8 % et -12,3 %.

Le taux de recours, rapportant le nombre des intérimaires à l'emploi salarié, reste stable à 4,5 % dans la région ce trimestre.

Ce taux a uniquement augmenté dans l'industrie passant à 8,5 % et se rapprochant du taux dans la construction de 9,0 %. Dans ce secteur, le recours à l'intérim a diminué de -0,2 point ce trimestre alors qu'il était en hausse de +0,5 point le trimestre précédent. [Graphique 5](#)

Comme au 3^e trimestre 2011, les destructions d'emplois ont été opérées principalement dans le cœur de métier. Sur les 2 000 emplois perdus en région, 1 700 concernaient des emplois directs hors intérim. [Graphique 7](#)

Après une année 2010 exclusivement portée par l'intérim

et malgré un premier semestre encourageant, la croissance de l'emploi en 2011 n'a de nouveau reposé que sur le dynamisme de l'intérim. Dans le Nord - Pas-de-Calais, l'intérim a résisté (+4,1 %) face à un emploi direct stable. À l'inverse, la France a détruit des emplois intérimaires (-3,7 %) au profit de l'emploi direct (+0,7 %).

L'intérim compense les destructions d'emplois directs dans l'industrie

L'industrie a fait appel à 300 intérimaires supplémentaires alors qu'elle détruisait dans le même temps 700 emplois dans son cœur de métier. [Graphiques 8 et 9](#)

En dehors du 1^{er} trimestre 2011 faisant désormais figure d'exception, l'industrie n'a cessé de perdre des emplois directs depuis les années 2000.

En 2011, le recours à l'intérim aura permis à l'industrie de compenser la moitié des 2 200 emplois perdus.

En 2010, 6 500 emplois industriels avaient disparu.

L'intérim a progressé dans tous les secteurs en dehors de la fabrication d'autres produits industriels (-300 postes) et de la cokéfaction, raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution dans lequel il est resté stable. Seule la fabrication de matériels de transport a créé de l'emploi direct (+100 postes).

1 000 emplois détruits dans la construction, principalement dans le cœur de métier

Au 4^e trimestre 2011, 800 emplois ont été détruits dans le cœur de métier de la construction, sans être compensés par un recours à l'intérim. Ce secteur n'a pas créé d'emplois directs depuis 3 ans. Sur l'année 2011, la construction a limité la perte de 1 100 emplois dans le cœur de métier par le recours à 600 intérimaires supplémentaires. En 2010, 2 000 emplois hors intérim avaient été détruits.

Emploi stable dans le commerce

L'emploi dans le commerce est resté stable ce trimestre.

En 2011, la croissance de l'emploi dans ce secteur a été très dynamique, en particulier au 2^e trimestre. Au total, 1 400 emplois auront été créés hors intérim, ce qui ne s'était pas produit depuis 2007. La perte de 600 emplois intérimaires atténue la création apparente d'emploi.

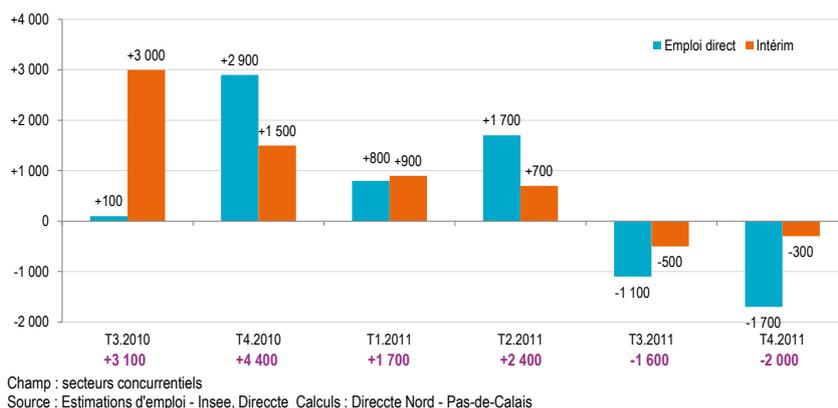
En 2010, le commerce avait privilégié le recours aux intérimaires (+700 postes) plutôt qu'aux salariés spécifiques du secteur (+300 postes).

Les services marchands détruisent de l'emploi en fin d'année, après deux années ininterrompues de croissance

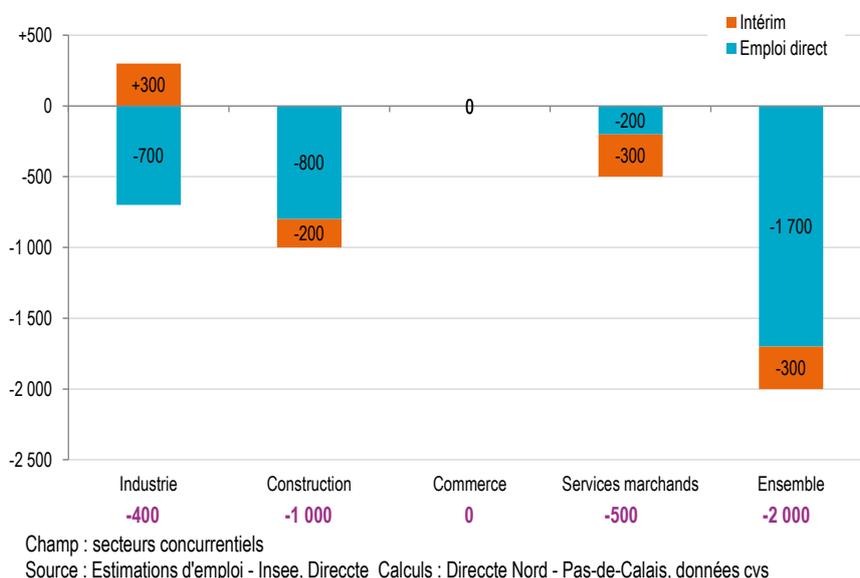
Pour la première fois depuis deux ans, les services marchands ont détruit des emplois ce trimestre avec la perte de 500 emplois dont 200 emplois directs.

Ces pertes sont liées aux destructions d'emploi dans le cœur du secteur des transports et entreposage (-400 postes) et au recul de l'emploi intérimaire dans

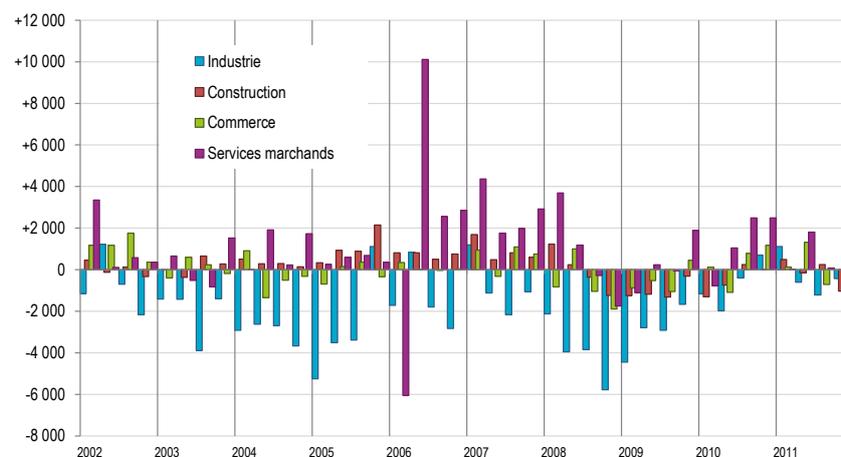
Graphique 7 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



Graphique 8 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 4^e trimestre 2011 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Graphique 9 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



le secteur des activités spéciales, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien (-300 postes). Seules les activités financières et d'assurance ont créé de l'emploi direct en recrutant 200 salariés supplémentaires.

En 2011, les services marchands ont créé le plus grand nombre d'emplois. Entre la création de 1 700 emplois spécifiques et la destruction de 300 emplois intérimaires, les services marchands comptent 1 400 emplois supplémentaires fin 2011.

Fin 2011, un nombre sans précédent de demandeurs d'emploi

Après une hausse de 2 900 demandeurs d'emploi au 4^e trimestre 2011, le Nord - Pas-de-Calais compte désormais 331 200 demandeurs d'emploi, un record depuis le début de la statistique actuelle du chômage en 1997. **Graphique 10**

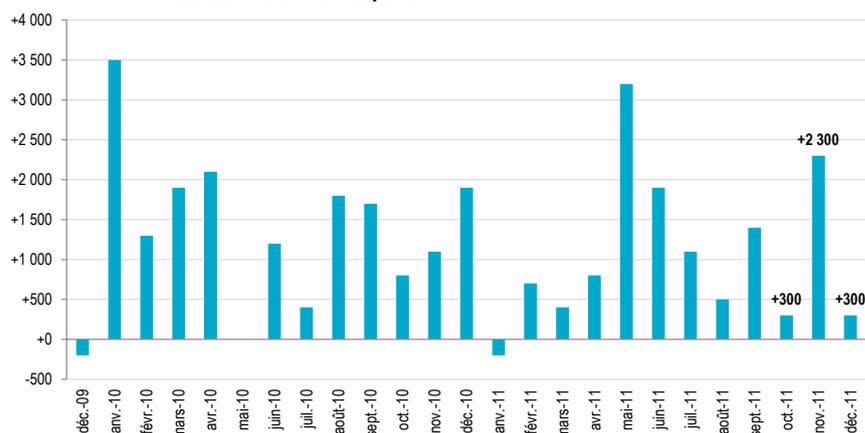
Sur un an, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est plus modérée en région (+3,9 %) qu'en France métropolitaine (+5,6 %). Par ailleurs, la hausse en 2011 de 12 600 demandeurs d'emploi supplémentaires reste inférieure à celle de 2009 quand 37 300 demandeurs d'emploi s'étaient inscrits en une seule année. **Graphique 11**

Au 4^e trimestre 2011, la hausse globale du nombre d'inscrits à Pôle emploi est intégralement imputable aux personnes recherchant un poste de travail dans les métiers du tertiaire (+3 060, soit une progression de +1,3 %). Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans les métiers de la construction est en légère baisse pour la première fois de l'année (-80, soit -0,2 %). Les demandeurs d'emploi visant un métier industriel connaissent pour le second trimestre consécutif une amélioration de leur situation (-190, soit -0,5 %).

Les personnes à la recherche de poste d'employé restent très majoritairement les plus touchées. Leur nombre croît de +2 630, soit une hausse de +1,3 %. Les cadres et surtout les professions intermédiaires sont également exposés avec respectivement +1,3 % et +2,4 %. **Tableaux 6 et 7**

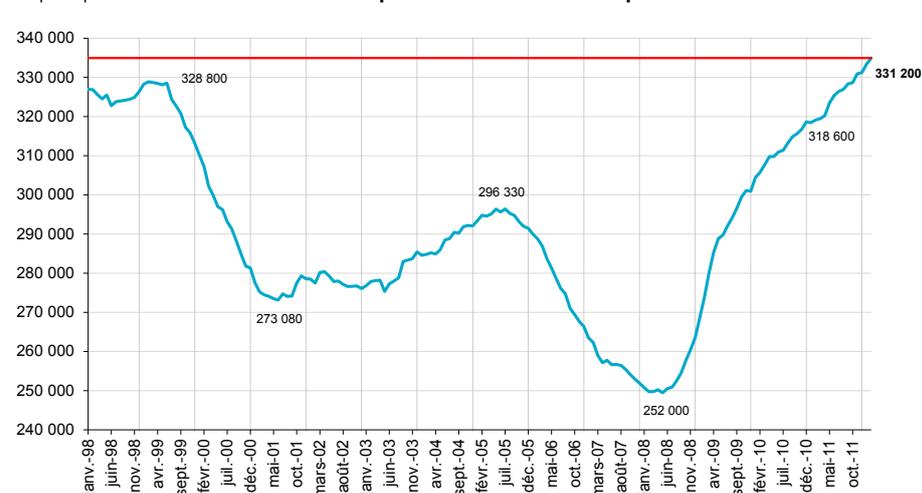
Après 1 000 nouvelles entrées à Pôle emploi au 4^e trimestre, la région compte 64 400 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, en baisse de -1 % sur un an contre +2,5 % au niveau national. Ils représentent 19,4 % des demandeurs d'emploi de la région, soit 4,4 points de plus qu'en France

Graphique 10 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 11 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 6 et 7 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

Données CVS-CJO	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation sur douze mois	
			nombre	%	nombre	%
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	11 500	3,5 %	+100	+0,9 %	+700	+6,5 %
Les métiers de l'industrie	40 800	12,3 %	-190	-0,5 %	-690	-1,7 %
Les métiers de la construction	39 700	12,0 %	-80	-0,2 %	+140	+0,3 %
Les métiers du tertiaire	238 800	72,1 %	+3 060	+1,3 %	+12 650	+5,6 %
Ensemble des métiers	331 200	100 %	+2 840	+0,9 %	+12 560	+3,9 %

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Données CVS-CJO	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation sur douze mois	
			nombre	%	nombre	%
Ouvriers	101 000	30,6 %	-120	-0,1 %	+560	+0,6 %
Employés	198 300	60,1 %	+2 630	+1,3 %	+11 840	+6,3 %
Techniciens, agents de maîtrise	19 300	5,8 %	+460	+2,4 %	+470	+2,5 %
Cadres	11 400	3,5 %	+150	+1,3 %	+370	+3,3 %
Ensemble des métiers	331 200	100 %	+2 840	+0,9 %	+12 560	+3,9 %

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

métropolitaine. **Graphique 12**

À l'inverse, le chômage des plus de 50 ans a considérablement augmenté en 2011 avec une hausse de +13,9 %. Il explique la moitié de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en région.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an ont augmenté de +0,3 % sur le 4^e trimestre 2011. Leur nombre a néanmoins baissé en décembre pour la première fois depuis juillet 2008 et atteint désormais 140 900 personnes. **Graphique 13**

Sur un an, la hausse a été particulièrement sensible pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3 ans, en augmentation de +20,9 %.

Cette évolution à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée et du nombre de seniors accentue le chômage structurel de la région.

La hausse des demandeurs d'emploi s'explique entre autres par un ralentissement des sorties de -2,3 % en 2011 par rapport à 2010.

Graphique 14

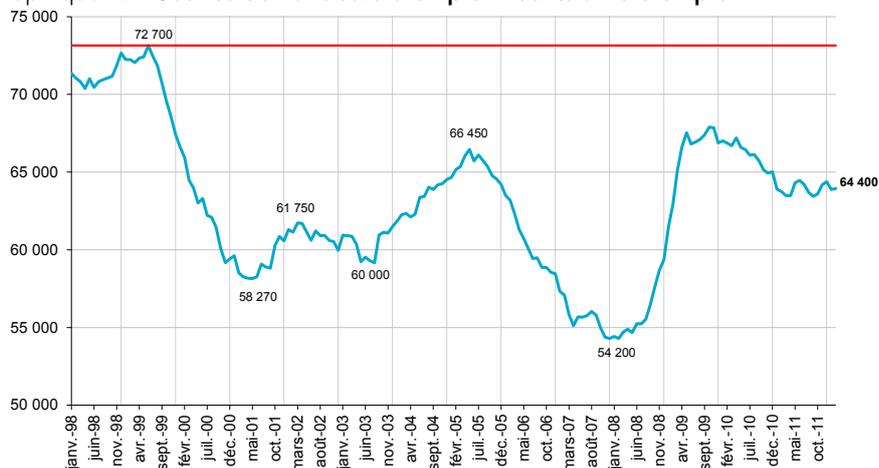
Les personnes ayant quitté Pôle emploi après avoir retrouvé un travail ont notamment diminué de -4,6 %.

Les nouvelles inscriptions restent supérieures au nombre de sorties. Les entrées suite à la fin d'un contrat précaire sont en hausse par rapport à 2010 de +12,5 % après un CDD et de +3,7 % après une mission d'intérim.

Les entrées au chômage suite à un licenciement économique ont particulièrement augmenté au 4^e trimestre 2011 avec une hausse de +21,8 % par rapport au 3^e trimestre. De janvier à décembre, 8 565 emplois ont été supprimés pour motif économique, dont 2 548 dans le cadre de 41 plans de sauvegarde de l'emploi. Leur nombre est en diminution de -14 % par rapport à 2010 et de -66 % par rapport à 2009.

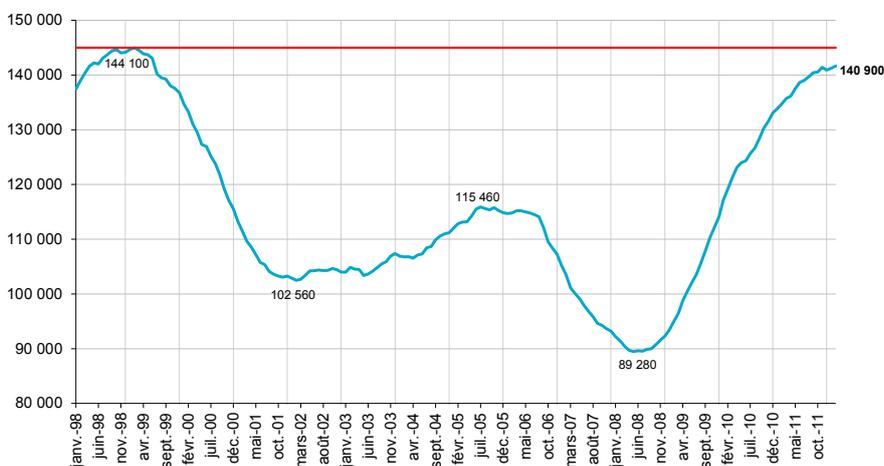
En 2011, 12 275 personnes se sont inscrites à Pôle emploi suite à une rupture conventionnelle. Sur la même période, 15 427 demandes d'autorisation de rupture ont été adressées aux unités territoriales de la Direccte, soit une augmentation de +12 % par rapport à 2010.

Graphique 12 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



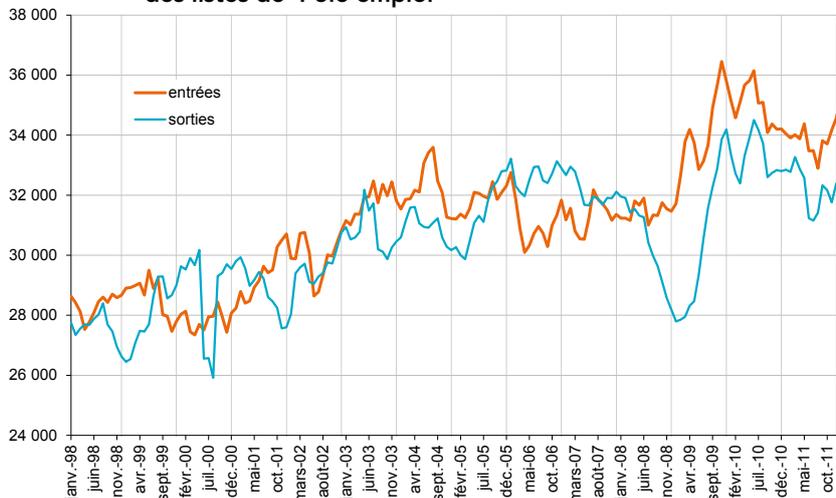
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 13 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi

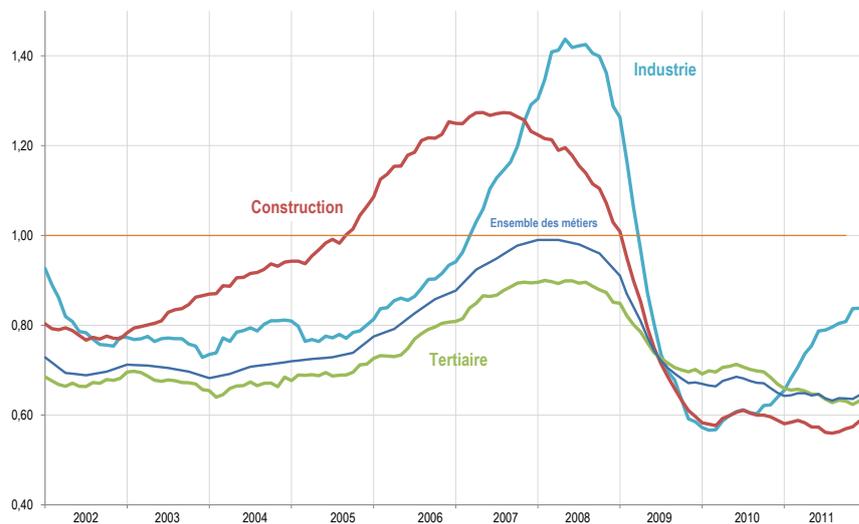


Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

L'indicateur de tension ne baisse plus en raison de la bonne tenue du marché du travail des métiers industriels et d'un redressement dans la construction

L'indicateur de tension rapporte le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur une période d'un an au nombre moyen de demandeurs d'emploi sur la même période. Plus la valeur est élevée, plus le marché du travail est tendu.

Graphique 15 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

Au 4^e trimestre 2011, l'indicateur de tension tous métiers confondus ne baisse plus. Ce résultat est la conjonction d'une stabilisation de l'indicateur pour les métiers du tertiaire, d'une inflexion à la hausse dans la construction et d'une poursuite, bien qu'atténuée, dans les métiers de l'industrie.

Graphique 15

Tant pour la construction que pour l'industrie, la progression de l'indicateur de tension, essentiellement au début du trimestre, est la conjugaison d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi et d'une légère hausse

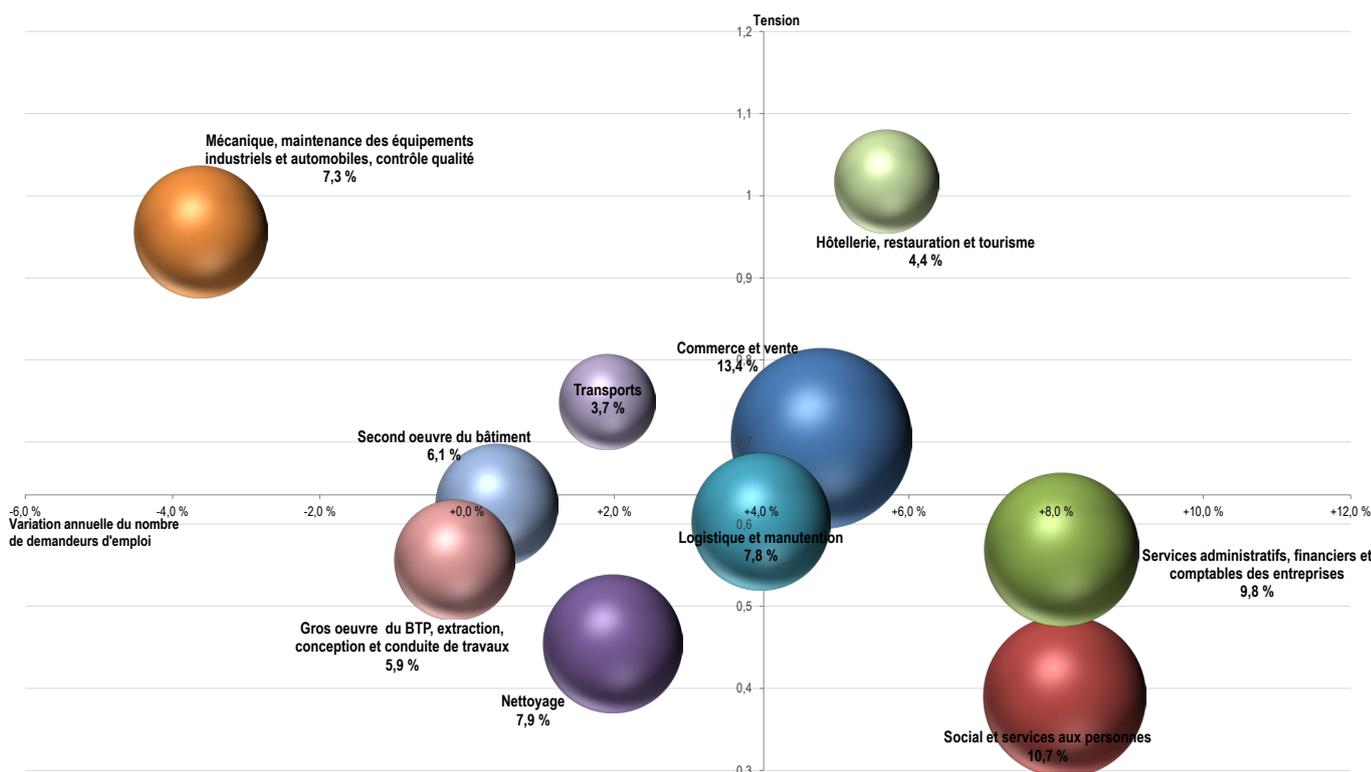
des offres d'emploi sous contrats de moyenne et longue durée. La fin du trimestre laisse néanmoins présager un ralentissement de l'indicateur de tension dans ces métiers.

Parmi les dix domaines professionnels qui concentrent plus de trois quart des demandeurs d'emploi, les évolutions significatives concernent la mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité. L'indicateur de tension passe de 0,89 à 0,96 sous l'effet conjugué

d'une baisse des demandeurs d'emploi et d'une hausse des offres d'emploi collectées. Le second œuvre du bâtiment ralentit significativement la hausse du nombre de demandeurs d'emploi : +0,4 % contre +2,7 % le trimestre précédent.

Le seul domaine professionnel en tension est l'hôtellerie, restauration et tourisme qui affiche une contraction de la hausse des demandeurs d'emploi (+5,7 % contre +8,7 % précédemment) mais également une baisse des offres d'emploi de -1,2 %. **Graphique 16**

Graphique 16 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



Stabilisation du taux de chômage à 12,7 % de la population active

Fin 2011, la région connaît un taux de chômage stable par rapport au trimestre précédent à 12,7 % de la population active. En France métropolitaine, le chômage suit la même évolution et touche 9,4 % de la population active.

Sur un an, les taux de chômage restent stables, maintenant la région 3,3 points au-dessus du niveau national. [Graphique 17](#)

Le Nord - Pas-de-Calais détient le plus fort taux de chômage de France après le Languedoc-Roussillon. Fin 2011, 1,4 point séparait le Nord - Pas-de-Calais de la Picardie, 3^e taux de chômage de France métropolitaine. [Tableau 8](#)

Les deux départements de la région affichent un taux de chômage équivalent à 12,7 % pour le Nord et 12,8 % pour le Pas-de-Calais.

Sur un an, seul le Nord a profité d'une baisse du taux de chômage de -0,2 point alors qu'il a augmenté de +0,3 point dans le Pas-de-Calais.

À l'exception de Dunkerque et de Maubeuge, toutes les zones d'emploi ont connu une hausse du chômage au 4^e trimestre 2011.

La plus forte progression touche la zone de Calais avec une hausse de +0,5 point.

Trois zones d'emploi figurent parmi les 10 plus importants taux de chômage de France : Calais (16,2 %), Lens-Hénin (15,8 %) et Maubeuge (14,9 %).

Néanmoins, la zone de Maubeuge a connu la plus forte baisse du chômage en région sur un an de l'ordre de -0,6 point. [Carte 2](#)

Désormais, 44 % de la population régionale vit dans un territoire où le taux de chômage dépasse les 14 % de la population active.

Tableau 8 • Taux de chômage localisés

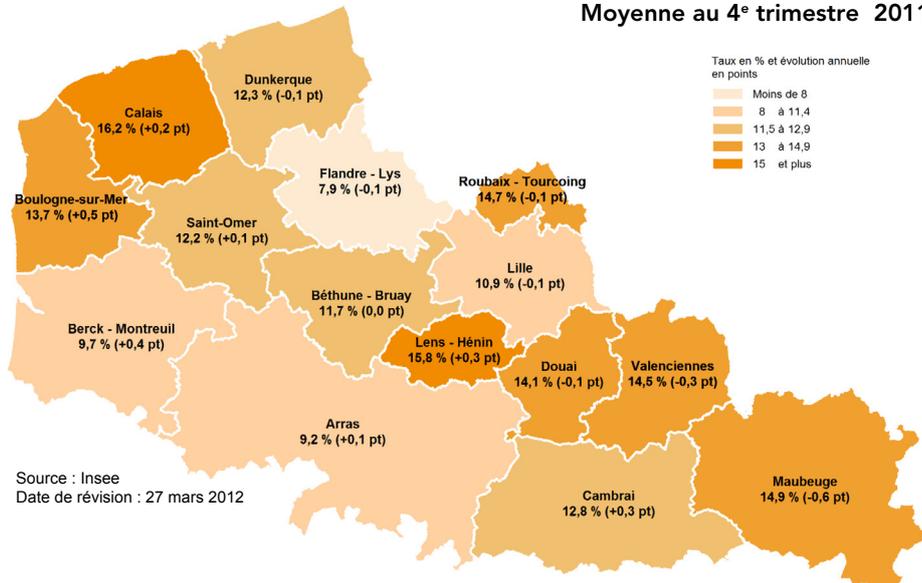
Région	T4.2010	T3.2011	T4.2011	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	12,5	12,9	13,1	+0,2 pt	+0,6 pt
Nord-Pas-de-Calais	12,8	12,6	12,7	+0,1 pt	-0,1 pt
Picardie	11,0	10,7	11,3	+0,6 pt	+0,3 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,8	11,1	11,2	+0,1 pt	+0,4 pt
Haute-Normandie	10,4	10,4	10,6	+0,2 pt	+0,2 pt
Champagne-Ardenne	9,5	9,6	10,1	+0,5 pt	+0,6 pt
Lorraine	9,8	9,5	9,8	+0,3 pt	0,0 pt
Corse	9,5	9,4	9,6	+0,2 pt	+0,1 pt
Aquitaine	9,1	9,2	9,5	+0,3 pt	+0,4 pt
Midi-Pyrénées	9,3	9,3	9,5	+0,2 pt	+0,2 pt
France métropolitaine	9,3	9,3	9,4	+0,1 pt	+0,1 pt
Poitou-Charentes	8,9	8,9	9,0	+0,1 pt	+0,1 pt
Basse-Normandie	8,8	8,8	8,8	0,0 pt	0,0 pt
Centre	8,5	8,6	8,7	+0,1 pt	+0,2 pt
Bourgogne	8,6	8,5	8,7	+0,2 pt	+0,1 pt
Franche-Comté	8,9	8,5	8,7	+0,2 pt	-0,2 pt
Alsace	8,5	8,4	8,5	+0,1 pt	0,0 pt
Limousin	8,2	8,4	8,5	+0,1 pt	+0,3 pt
Île-de-France	8,4	8,3	8,4	+0,1 pt	0,0 pt
Rhône-Alpes	8,3	8,3	8,4	+0,1 pt	+0,1 pt
Auvergne	8,3	8,5	8,4	-0,1 pt	+0,1 pt
Pays de la Loire	8,1	7,9	8,0	+0,1 pt	-0,1 pt
Bretagne	7,9	7,9	8,0	+0,1 pt	+0,1 pt

Source : Insee - date de révision 8 mars 2012 pour les départements et la région

Graphique 17 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi Moyenne au 4^e trimestre 2011



Source : Insee
Date de révision : 27 mars 2012

Près de 50 000 contrats aidés pour lutter contre le chômage de longue durée

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur.

Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) décliné dans le secteur marchand en contrat initiative emploi (CUI-CIE) et dans le secteur non marchand en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Le pilotage de la mesure est assuré, sous l'autorité du préfet de Région, dans le cadre du Service Public de l'Emploi. Ce dernier fixe notamment les niveaux d'aide de l'État applicables à ce contrat.

La prescription du CUI est placée sous la responsabilité de Pôle emploi (80 % des prescriptions) ou des missions locales (pour un public jeune) pour le compte de l'État. Des CAE peuvent également être prescrits pour le compte des Conseils généraux qui assurent une prise en charge pour les CAE conclus avec des bénéficiaires de minima sociaux.

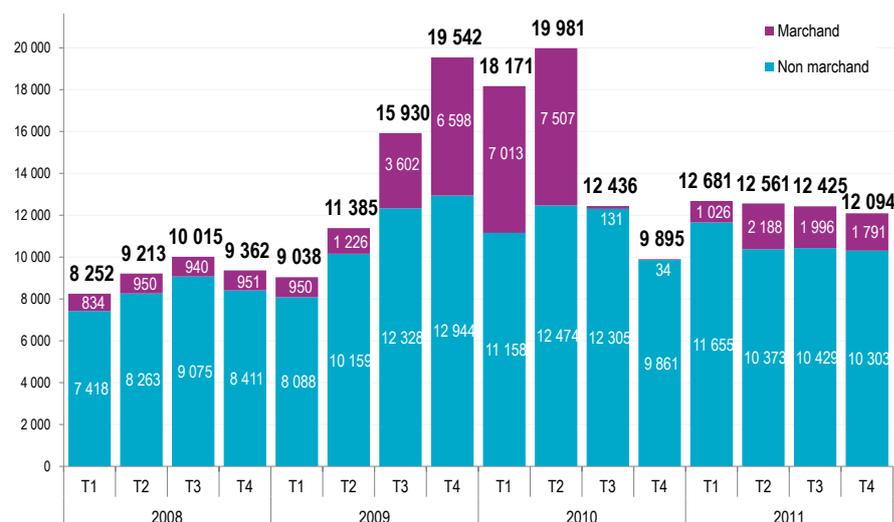
En 2011, le recours aux contrats aidés pour lutter contre le chômage de longue durée s'est maintenu à un niveau élevé avec près de 50 000 contrats signés dans le Nord - Pas-de-Calais.

Le secteur non marchand a utilisé 42 760 contrats supplémentaires sur l'année, dont la moitié fait suite à un renouvellement de contrats initiaux. Sur la même période, 7 000 nouveaux contrats ont débuté dans le secteur marchand. [Graphique 18](#)

Au total, le Nord - Pas-de-Calais représente 12 % des contrats signés en France métropolitaine.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi

Graphique 18 • Entrées en contrat unique d'insertion



Champ : contrats uniques d'insertion commencés

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

ont été particulièrement ciblés dans la politique de contrats aidés en région. Ils représentent 69 % des nouveaux contrats conclus en région contre 57 % en moyenne nationale.

Fin 2011, 33 200 personnes bénéficiaient d'un contrat aidé dans la région, dont 7 300 jeunes ou 21 900 demandeurs d'emploi de longue durée. Le nombre de bénéficiaires s'est donc réduit de 1 350 personnes au 4^e trimestre 2011. Cette évolution s'explique par une baisse de 1 900 personnes occupant un emploi aidé dans le secteur marchand. À l'inverse, 550 bénéficiaires supplémentaires ont été enregistrés dans le secteur non marchand.

2 200 contrats d'autonomie pour accompagner les jeunes des quartiers prioritaires

Les politiques d'emploi menées dans les quartiers prioritaires protègent une population davantage exposée au chômage. Les demandeurs d'emploi résidant en zone urbaine sensible représentent 16 % des demandeurs d'emploi, soit deux fois plus que leur poids dans la population active régionale.

Mis en place en 2008 dans le cadre du plan « Espoir Banlieues »,

le contrat d'autonomie permet un accompagnement intensif et personnalisé des jeunes domiciliés dans un quartier couvert par un contrat urbain de cohésion sociale et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ce dispositif a été déployé à titre expérimental dans 35 départements, dont le Nord et le Pas-de-Calais, pour une durée de 4 ans.

En 2011, 2 198 contrats d'autonomie ont été enregistrés dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 26 % des contrats conclus en France. Cette politique a été reconduite dans le département du Nord jusqu'en avril 2013.

Le réseau des missions locales au contact de 68 700 jeunes de la région

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Les jeunes qui se tournent vers le réseau des missions locales sont majoritairement peu diplômés puisque 70 % ne possèdent pas de diplôme supérieur au CAP ou BEP.

Au cours du 4^e trimestre 2011, 68 700 jeunes ont été en relation avec leur mission locale par l'intermédiaire d'un entretien, d'ateliers, d'information collective,

d'intermédiation, de contacts par lettre ou téléphone. Ce niveau rejoint le nombre de jeunes suivis par le réseau au cours du 4^e trimestre 2010.

Sur l'ensemble de l'année, les conseillers ont reçu 35 100 jeunes pour un premier entretien individuel. En 2010, 38 800 jeunes avaient été accueillis pour la première fois en entretien.

Parmi les 16 680 jeunes inscrits débutant une formation ou un emploi au 4^e trimestre 2011, 53 % signaient un contrat de travail, 39 % intégraient une formation et 8 % avaient recours à l'alternance.

Entre octobre et décembre, 285 600 actions ont été proposées à 49 800 jeunes suivis par le réseau. Ces propositions contribuent pour 80 % à aider les jeunes à s'insérer dans la vie active. Une proposition sur cinq concerne néanmoins une thématique sociale (logement, santé, loisirs ou actes de citoyenneté) et témoigne de l'accompagnement global des jeunes assuré par les missions locales.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

En 2011, 16 850 entrées en CIVIS ont été enregistrées dans le Nord - Pas-de-Calais. Parmi les jeunes bénéficiaires, 42 % ont été accompagnés par un référent unique dans le cadre d'un CIVIS renforcé.

L'année 2011 marquée par le dynamisme des contrats de professionnalisation

Au cours de l'année 2011, 25 480 contrats en alternance ont été conclus, soit +8 % de plus qu'en 2010. Ce recours accru à l'alternance s'explique en région exclusivement

par le dynamisme des contrats de professionnalisation.

L'année 2011 se conclut sur une hausse très marquée du nombre de contrats de professionnalisation, utilisés à 80 % par des jeunes. Au total, 11 420 contrats ont été signés par les stagiaires de la formation continue, en augmentation de +25 % par rapport à 2010.

En France, la hausse est plus modérée mais atteint malgré tout +17 % sur un an. La région concentre 7 % des contrats signés en France. **Graphique 20**

Les entrées en alternance enregistrées au 4^e trimestre 2011 ont permis de se rapprocher du niveau atteint à la fin de l'année

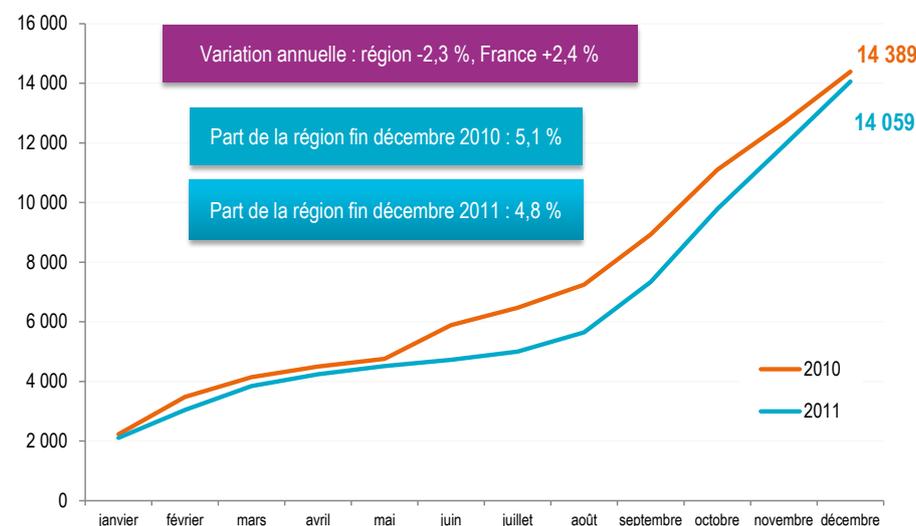
2010. Les contrats en apprentissage, destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, terminent néanmoins l'année en baisse de -2 % avec 14 060 contrats enregistrés.

Ce nombre est en hausse de +2 % en France sur la même période. Seuls 5 % des contrats d'apprentissage nationaux sont signés dans le Nord - Pas-de-Calais.

Graphique 19

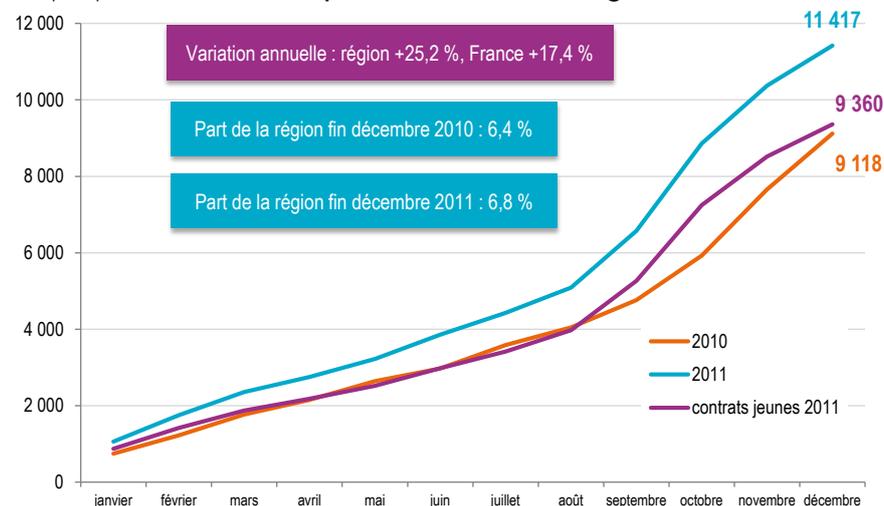
Depuis le 1^{er} mars 2011, les employeurs bénéficient d'une aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de plus de 45 ans en contrat de professionnalisation et du dispositif « zéro charges ». En 2012, les entreprises de plus de 250 salariés devront accueillir 4 % d'alternants dans leur effectif.

Graphique 19 • Contrats d'apprentissage enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : données en cumul sur l'année civile

Graphique 20 • Contrats de professionnalisation enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : données en cumul sur l'année civile

69 000 actions de formation auprès des demandeurs d'emploi

Afin de lutter contre le chômage de longue durée, Pôle emploi a financé 14 700 actions de formation en 2011, notamment vers les métiers porteurs ou en tension identifiés par le Service Public de l'Emploi.

Les formations conventionnées, centrées sur des besoins récurrents de formation, représentent 37 % des entrées et permettent d'adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux exigences du marché du travail.

Les actions de formation préalables au recrutement et les préparations opérationnelles à l'emploi ont concerné respectivement 30 % et 5 % des places de formation.

Complémentaires des autres dispositifs, les aides individuelles à la formation ont représenté 28 % des entrées en formation. Leur part n'a cessé d'augmenter depuis janvier 2011.

Le Conseil régional a financé 75 % des formations suivies par des demandeurs d'emploi de la région, soit 52 000 places dans le cadre du Programme Régional de Formation 2011.

Par ailleurs, 2 025 places ont été financées par l'État pour lutter contre l'illettrisme et développer les compétences clés (expression écrite, mathématiques, sciences et technologies, anglais, bureautique...). Les bénéficiaires sont majoritairement à la recherche d'un emploi lors de la prescription de cette formation.

Deux fois moins d'heures d'activité partielle demandées en 2011

Le dispositif d'activité partielle permet aux entreprises confrontées à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation partiellement

prise en charge par l'État et l'Unedic en remplacement de leur salaire.

Un dispositif complémentaire d'activité partielle de longue durée (APLD) permet de mieux indemniser les salariés, tout en incitant les entreprises à utiliser les périodes de chômage partiel pour mieux former leurs salariés.

Sur l'ensemble de l'année 2011, les unités territoriales de la Direccte ont autorisé 9 millions d'heures d'activité partielle. Ces demandes permettaient à 880 établissements de conserver 40 600 salariés en prévision d'une baisse d'activité.

Graphique 21

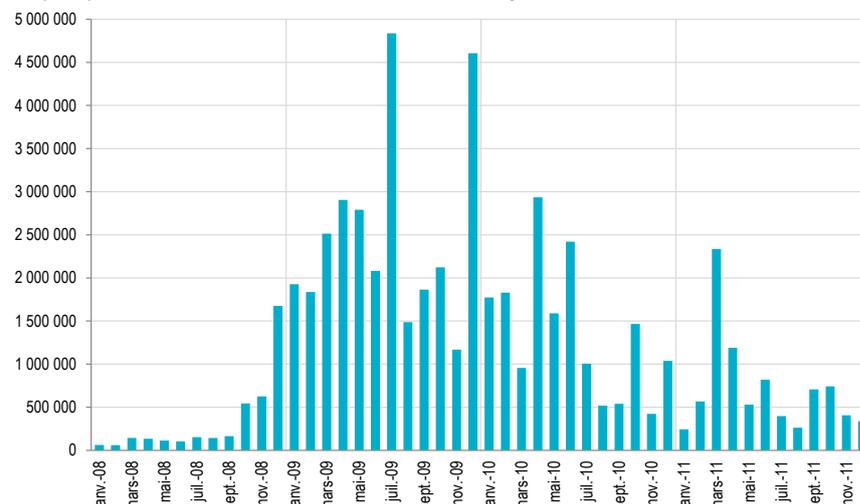
Le nombre d'heures autorisées en 2011 a donc été deux fois moins élevé qu'en 2010. Les 1 400 établissements ayant fait la demande à la Direccte avaient alors pu bénéficier de 19 millions d'heures potentielles d'activité partielle pour 60 700 salariés.

L'année 2009 reste une année record avec 27 millions d'heures d'activité partielle autorisées au bénéfice de 92 000 salariés.

Alors qu'en 2010, 59 % des heures étaient autorisées au titre de l'activité partielle de longue durée, seuls 52 % des heures étaient autorisées sous ce régime en 2011.

Les entreprises de la région sont les premières à solliciter ce dispositif. En France, 19 % des heures autorisées hors activité partielle de longue durée ont été enregistrées dans le Nord - Pas-de-Calais, devant la région Rhône-Alpes qui ne réunit

Graphique 21 • Heures autorisées en activité partielle



Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais

que 9 % du volume national des heures autorisées.

L'activité partielle est principalement utilisée par l'industrie. Les heures ont été autorisées pour 48 % dans la filière automobile presque exclusivement en APLD, 15 % dans la métallurgie et 6 % dans la construction. [Tableau 9](#)

Les zones d'emploi de Béthune-Bruay, Douai, Valenciennes et Lens-Hénin ont concentré le plus grand volume d'heures autorisées. Parmi les salariés travaillant dans la zone d'emploi de Douai, 14 % ont connu une période d'activité partielle dans l'année. [Carte 3](#)

Les salariés licenciés pour motif économique bénéficient désormais du Contrat de Sécurisation Professionnelle

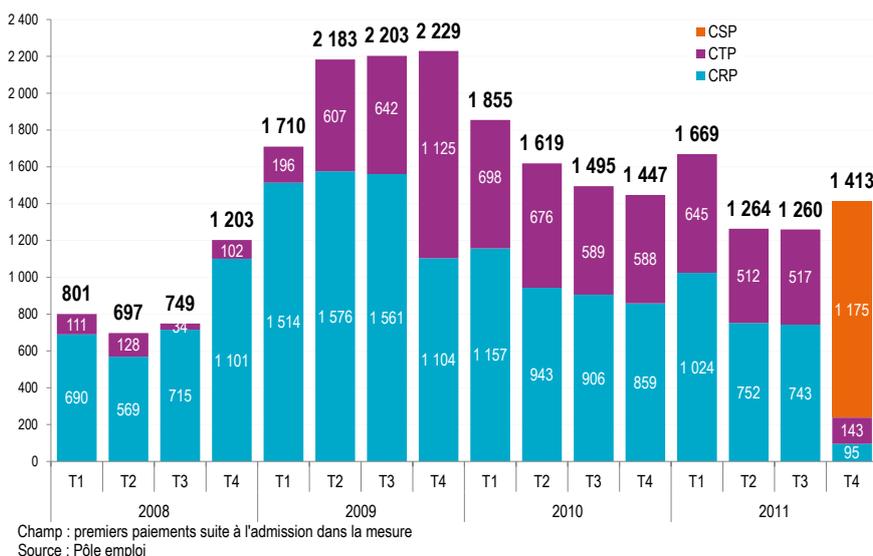
Lorsque le contrat de travail ne peut être maintenu, les salariés subissant un licenciement économique bénéficient d'une Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) ou d'un Contrat de Transition Professionnelle (CTP).

Dans la région, 2 614 salariés ont bénéficié de la CRP et 1 817 du CTP, réservé aux territoires les plus sinistrés. En 2011, le nombre d'accompagnements est en baisse de -32 % pour les CRP et de -29 % pour les CTP par rapport à la même période en 2010. [Graphique 22](#)

Cette baisse est en partie liée au nouveau Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) remplaçant la CRP et le CTP depuis septembre 2011. Sur les trois derniers mois de l'année, 1 175 personnes ont bénéficié de ce dispositif désormais unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique dans des entreprises de moins de 1 000 salariés.

D'une durée maximale de 12 mois, le CSP organise un parcours de retour à l'emploi, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Une allocation spécifique de sécurisation professionnelle équivalente au minimum à 80 % du salaire brut est versée pendant une durée de 12 mois maximum aux salariés justifiant d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Graphique 22 • Entrées en CRP, CTP et CSP



Que ce soit au moyen d'une CRP, d'un CTP ou d'un CSP, le nombre total de salariés accompagnés en 2011 après un licenciement économique est en baisse de -13 % par rapport à 2010.

Carte 3 • Activité partielle par zone d'emploi Situation au 31 décembre 2011

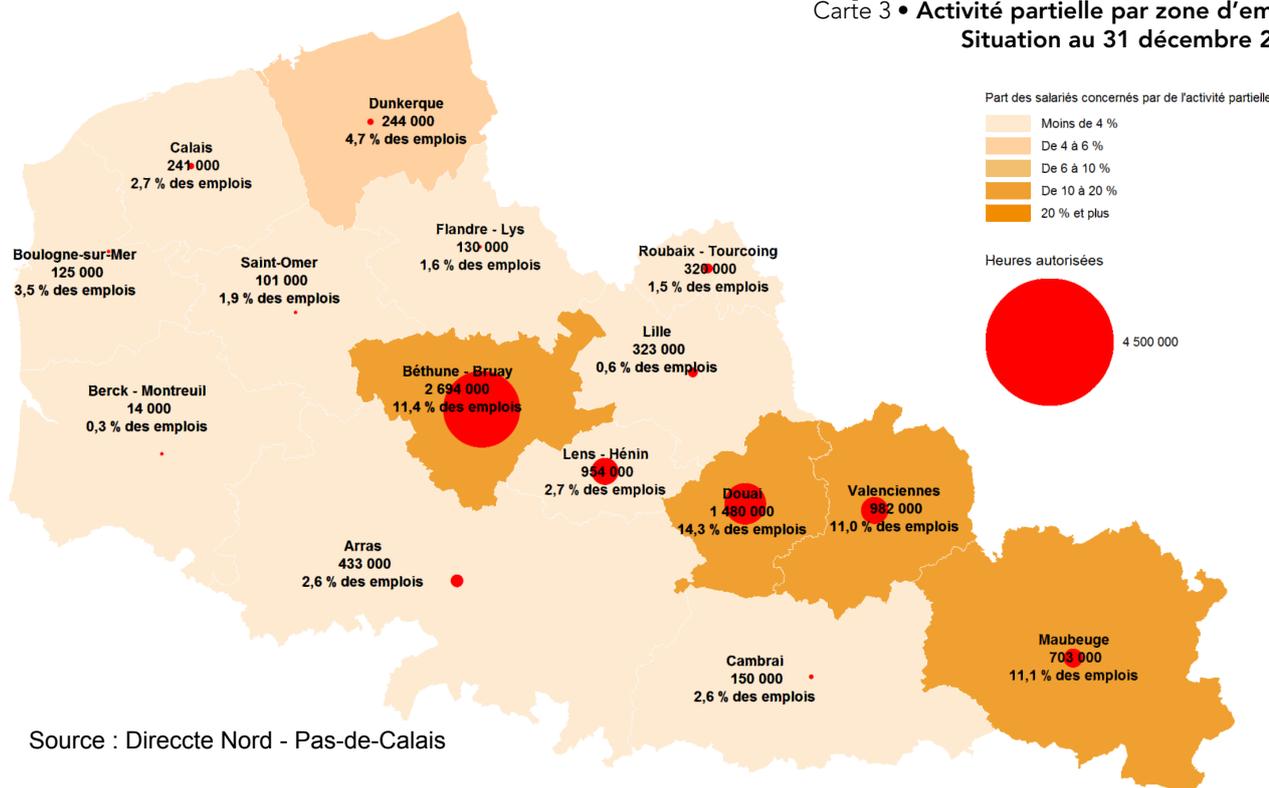


Tableau 9 • Activité partielle par grand secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'établissements concernés	Effectifs concernés par de l'activité partielle	Nombre total de salariés des établissements	Heures autorisées	Part des heures autorisées
Agriculture	11	60	100	26 900	0 %
Industrie	360	33 940	44 600	7 542 300	85 %
Construction	203	2 008	3 400	556 000	6 %
Tertiaire	313	4 654	8 900	768 400	9 %
Total	887	40 662	57 000	8 893 600	100 %

Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

Méthodologie

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination « taux de chômage localisés » remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Pour en savoir plus

Direccte [2011-2012], Repères emploi Nord - Pas-de-Calais, n° 31, 32, 33, novembre, décembre, janvier

Site internet de l'Agence pour la création d'entreprises : www.apce.com

Site internet des études de la Direction Nord - Pas-de-Calais de Pôle emploi : www.pole-analyse-emploi.fr

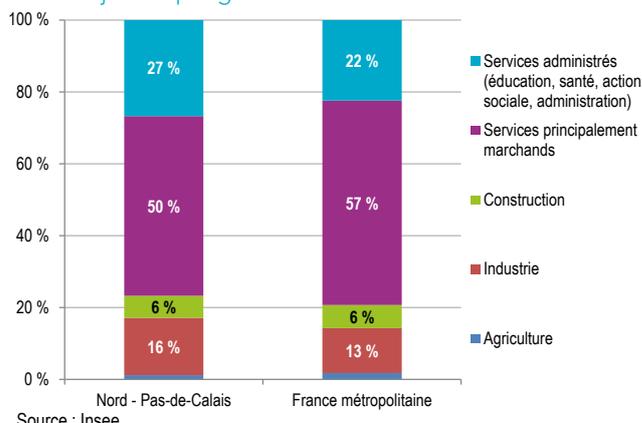
Site internet de l'OREF Nord - Pas-de-Calais : www.oref.c2rp.fr

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

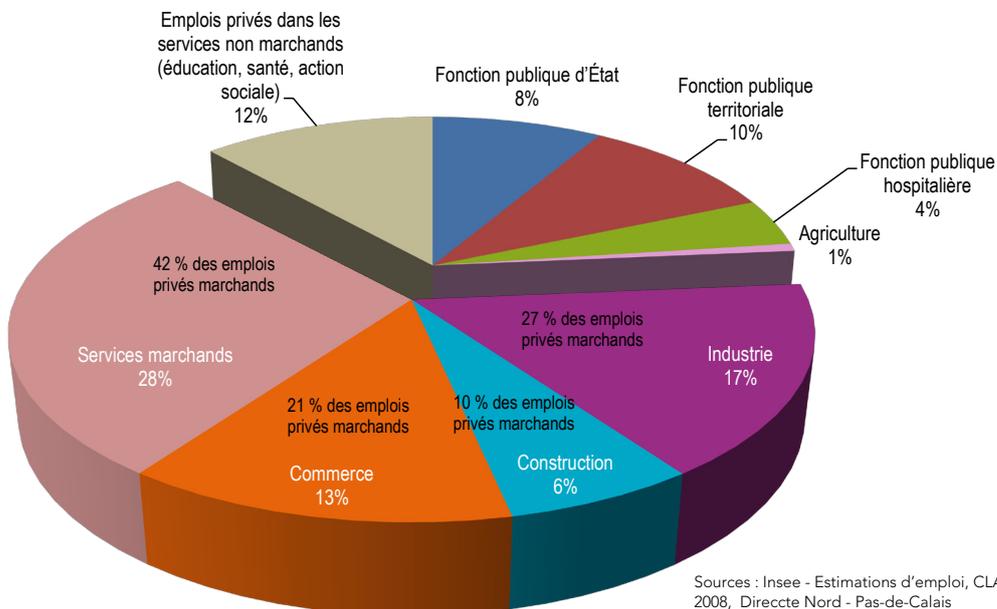
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 39 255 Emploi salarié : 116 000	4 %	9
Emploi touristique	37 000		
PIB	96 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 025 EUR		16
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 87	5 %	4
	Agriculture : 1	3 %	14
	Industrie : 14	7 %	3
	Construction : 5	5 %	8
	Services principalement marchands : 44	5 %	4
	Services administrés : 23	6 %	4
Importations du 4e trimestre 2011	9,4 Mrd EUR	8 %	4
Exportations du 4e trimestre 2011	8,1 Mrd EUR	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Nombre de chercheurs en 2007	4 789	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	671 millions de standard de pouvoir d'achat	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	50 %		19
Demandeurs d'emploi fin mars 2012	337 400	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin mars 2012	64 600	10 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin mars 2012	143 200	9 %	2
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin décembre 2011	52 913	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin décembre 2011	194 399	11 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

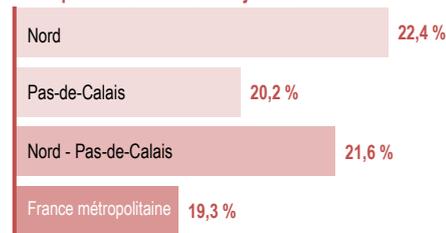
Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



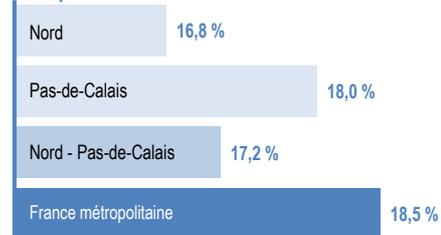
Estimation de la répartition de l'emploi salarié



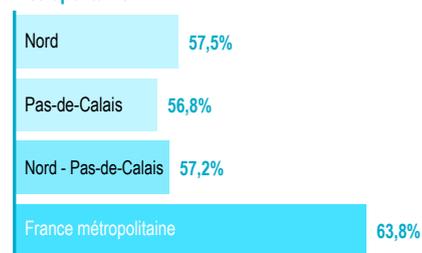
Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1^{er} région de France métropolitaine avec 570 000 jeunes



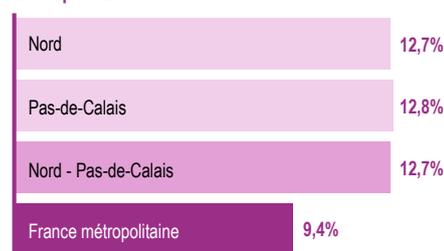
Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 21^e région de France métropolitaine avec 454 000 séniors



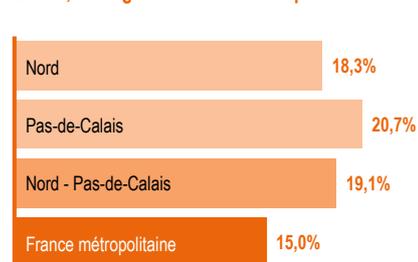
Taux d'emploi, 21^e région de France métropolitaine



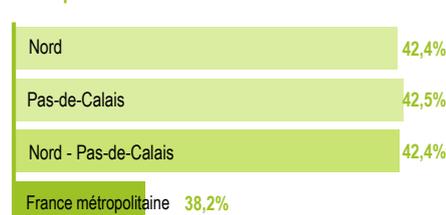
Taux de chômage, 2^e région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1^{er} région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1^{er} région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>